

CONSEIL COMMUNAL TALENCE OUEST

REUNION PUBLIQUE DU 29 JUIN 2009

Monsieur CASTEX, Président du Conseil Communal Ouest, ouvre la réunion et précise que la réunion portera sur le projet INRIA et la révision simplifiée du PLU qu'il implique.

Le projet de l'INRIA est présenté par M. Chouabe. Celui-ci porte sur la construction, sur le terrain de l'ex Ecole Internationale, d'un bâtiment tertiaire de 6000 m² (1^{ère} tranche), pour accueillir 500 à 600 personnes.

Le bâtiment, qui doit être réalisé en Haute Qualité Environnementale (HQE), doit être livré en 2011. Une spécificité du projet repose sur le fait que le bâtiment sera « à cheval » sur la rue de Noailles et reliera le site de l'Université Bordeaux 1 au domaine du Haut-Carré.

Il est bien précisé par le porteur du projet, que la simulation présentée ce soir au public n'est pas exacte dans la mesure où une partie du bâtiment ne sera pas réalisée car elle empiète sur un espace boisé à conserver (power-point en annexe).

Monsieur JESTIN, Adjoint à l'Urbanisme, tient à indiquer la position de la Ville sur ce projet. Tout d'abord, il insiste sur le fait qu'il n'y aura aucune construction sur l'EBC. Ensuite, il signale que dans la mesure où il s'agissait d'un concours d'architectes avec un jury, il n'y avait pas la possibilité de concerter sur les projets présentés, et ce, afin de ne pas rompre la confidentialité de la procédure. Enfin, il rappelle que le projet a fait l'objet en amont d'une concertation avec les habitants du Hameau de Noailles.

Cependant pour être validé il nécessite une modification du PLU et propose à Madame Leguern de la CUB de présenter en quoi elle consiste aux administrés. Présentation de Mme Leguern (en annexe).

Une fois la présentation terminée il est répondu au public que l'emplacement de la future construction a été retenu pour sa proximité avec les autres bureaux de recherche et qu'une maison et des préfabriqués situés dans l'emprise de Bordeaux 1 ont vocation à disparaître.

Pour éviter tout malentendu, il est indiqué que le projet est dans une phase de concertation et non d'enquête publique. Le document présenté par la CUB, objet de la révision simplifiée, sera joint au dossier de concertation.

Une nouvelle fois Monsieur JESTIN rappelle que la Ville sur ce projet, s'est engagée pour préserver la rue de Noailles et l'EBC. Ces choix ont impliqué, pour que le projet de l'INRIA puisse se poursuivre, une révision simplifiée du PLU. Enfin, ce sont tous les documents qui ont été présentés lors de cette réunion qui seront soumis en « l'état » à l'enquête publique.

Madame DE MARCO fait savoir qu'elle est contre le projet de révision du PLU et invite tous ceux qui sont du même avis à se manifester dans le registre de concertation.

En réponse à d'autres questions du public, il est indiqué :

- que le parking du bâtiment semble suffisant dans la mesure où celui de Bordeaux 1 qui se trouve à proximité immédiate n'est pas totalement utilisé et qu'un parking souterrain est également prévu.
- que l'INRIA informera le voisinage immédiat des éléments liés aux chantiers.
- que la circulation des vélos et des automobiles rue du Haut Carré doit être étudiée pour qu'elle ne soit pas trop perturbée pendant les travaux.